

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 16  
Nombre de présents : 10  
Nombre de votants : 13

**L'an deux mil vingt-quatre le 17 juin à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.  
Date de la convocation : 13 juin 2024

**PRÉSENTS** : MMES et MM COQUELIN André, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, FARRUGIA Martine, LOR Jean-Michel, MARGOUT Gérard, BAZIL Marine, BRIANCEAU Aline, MARECHAL Laëtitia.

**ABSENTS EXCUSES** : M. PREAUD Freddy donne pouvoir à M. COQUELIN André  
M. MARAIS Sébastien donne pouvoir à M. LOR Jean-Michel  
Mme JARRY Alice donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien  
M. THURNE Dominique

**ABSENTS** : M. CHAIGNEPAIN Frédéric  
M. RIMBAULT Maxime

Mme MARECHAL Laëtitia est élue secrétaire de la séance.

**OBJET : Installation classée pour la protection de l'environnement : avis de la commune sur la demande du GAEC LE VAL DU JAUNAY en vue d'obtenir l'enregistrement d'un élevage en augmentation des effectifs portés à 220 vaches laitières**

Monsieur le Maire expose que le représentant du GAEC LE VAL DU JAUNAY, dont le siège est situé à « La Brelaudière » à l'Aiguillon sur Vie, a effectué une demande en vue d'obtenir l'enregistrement d'un élevage en augmentation des effectifs portés à 220 vaches laitières à la Petite Peinerie sur la commune de l'Aiguillon sur Vie.

Cette installation est soumise à enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et nécessite une consultation du public.

Par arrêté préfectoral n°2024-DCPATE-130, une consultation du public a été ouverte du mardi 21 mai au 17 juin 2024 inclus.

Le GAEC LE VAL DU JAUNAY possède un élevage de bovins laitiers et d'ovins, sur 4 sites, d'élevage et/ou stockage : La Brelaudière (siège), La Petite Peinerie, Les Tamarins, La Grande Bouchetière.

Le projet concernant le site de « la Petite Peinerie » consiste à augmenter les effectifs à 220 vaches laitières.

Le projet d'augmentation de l'effectif bovin lait se fait dans le cadre d'une réflexion globale du système de l'exploitation, avec une très forte diminution de l'atelier ovin à l'engraissement et développement de l'atelier bovin laitier parallèlement. Le GAEC a choisi de conserver uniquement 40 brebis pour faire de l'éco-pâturage sur les parcelles en zone de marais.

Pour le développement de l'atelier bovin, les éleveurs souhaitent repenser le fonctionnement de l'atelier bovin laitier en rénovant la stabulation existante sur le site de « la Petite Peinerie » et en mettant en place la traite robotisée en accès libre afin d'améliorer le bien-être des vaches et de réduire les consommations d'énergie et d'eau.

En parallèle, une déclaration de modification a été faite pour le site de « la Brelaudière » suite à la diminution de l'atelier ovin en septembre 2023.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce dossier.

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.512-7 à L.512-7-7,**

**Vu l'arrêté préfectoral n°2024-DCPATE-130 du 17 avril 2024,**

**Vu le rapport,**

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :**

- **Emet un avis favorable à la requête du GAEC LE VAL DU JAUNAY.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

André COQUELIN

Signé électroniquement par : André  
Coquelin  
Date de signature : 18/06/2024  
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie

